

Cayenne, le 03/03/2026

**SECRETARIAT GENERAL
Pôle du Développement des Ressources Humaines**

Affaire suivie par : Carole AMARANTHE
Tél. : 05 94 25 72 13
Mèl. : carole.amaranthe@ars.sante.fr

Le Directeur Général de l'ARS Guyane

à

DESTINATION DES ASSOCIATIONS

Objet : Journée d'information – Droit financement et contrôle des associations

Réf : 13/2026/ARS/RH

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs associatifs et du renforcement du partenariat avec les associations, j'ai le plaisir de vous informer de l'organisation d'une journée d'information consacrée au droit, au financement et au contrôle des associations, qui se tiendra le **lundi 23 mars 2026 à la CGOSH au 6, rue des Kouyous – 97300 – CAYENNE, salle Amphithéâtre.**

Cette journée s'adresse aux responsables et membres d'associations souhaitant renforcer leurs connaissances et sécuriser leurs pratiques et la gestion associative.

Ce temps d'échange aura pour objectifs de :

- Rappeler aux associations leurs rôles et leurs obligations ;
- Porter à votre connaissance les attentes des financeurs lors du dépôt d'une demande de subvention ;
- Apporter des éléments d'informations pratiques ;
- Répondre aux principales interrogations rencontrées par les associations ;
- Favoriser le partage d'expériences entre acteurs associatifs.

Cette rencontre se veut un moment privilégié d'information, de dialogue et d'accompagnement afin de soutenir le développement d'une gestion associative sécurisée et conforme aux exigences réglementaires.

Je compte vivement sur votre participation à cette journée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé de Guyane



Bertrand PARENT